

---

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial du produit/désignation** METASAN P**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes****Catégories de produits [PC]**

désinfectant

**Usages déconseillés**

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur**

METASYS Medizintechnik GmbH

Florianistrasse 3

Österreich-6063 Rum bei Innsbruck

Téléphone: \*43-512-205420

Télécopie: \*43-512-205420-7

E-mail: sebastian.geiger@metasys.com

Service responsable de l'information: DES/ ENT

Renseignement téléphone: \*43-512-205420

Renseignement fax: \*43-512-205420-7

E-mail (personne compétente): sebastian.geiger@metasys.com

www.metasys.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Giftnotruf München \*49-(0)89-19240

---

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]****remarque**

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**2.2 Éléments d'étiquetage****étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]****Conseils de prudence****Informations générales:**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

**Evacuation:**

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

**2.3 Autres dangers**

Aucune donnée disponible



---

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1/3.2 Substances/Mélanges

#### Composants dangereux

péroxyde d'hydrogène, solution à ...% ca.1,41 %

CAS 7722-84-1

EC 231-765-0

INDEX 008-003-00-9

Ox. Liq. 1, H271 / Acute Tox. 4, H332 / Acute Tox. 4, H302 / Skin

Corr. 1A, H314

nitrate d'argent <0,1 %

CAS 7761-88-8

EC 231-853-9

INDEX 047-001-00-2

Ox. Sol. 2, H272 / Skin Corr. 1B, H314 / Aquatic Acute 1, H400 /

Aquatic Chronic 1, H410

---

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Remarques générales

Changer les vêtements souillés ou mouillés. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

#### En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

#### après contact avec la peau

Opérer ensuite un nettoyage ultérieur avec:

Eau

#### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

#### En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### Informations complémentaires

Le produit lui-même n'est pas combustible.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

### 5.1 Moyen d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Eau. Mousse. Poudre d'extinction. Brouillard d'eau.

---

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucune donnée disponible

**5.3 Conseils aux pompiers****Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Vêtement de protection.

---

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Procédés de nettoyage**

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Matière appropriée pour recueillir le produit :

Ne jamais remettre de la matière déversée dans les récipients d'origine en vue d'un recyclage. Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Liant universel.

**Indications diverses**

Éliminer immédiatement les fuites.

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes****Mesures de précautions individuelles**

Assurer une aération suffisante. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention****Matière appropriée pour recueillir le produit:**

Matériau absorbant, organique

Liant universel

**Pour le nettoyage****Matière appropriée pour diluer ou neutraliser:**

Eau

**6.4 Référence à d'autres sections**

Aucune donnée disponible

---

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures de protection****Exigences spécifiques ou réglementations de la manipulation.**

Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser:

Eau.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Conseils pour le stockage en commun****Classe de stockage**

Keine Lagerklasse.

**Autres indications relatives aux conditions de stockage**

Protéger contre :

forte chaleur.

---



gel. Radiations UV/rayonnement solaire.

### température de stockage

Valeur 5 - 30 °C

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Recommandation

Observer le mode d'emploi.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail

n°CAS	Agent	LTV	STV	remarque
7722-84-1	Hydrogen peroxide	1,5 mg/m <sup>3</sup>	1 ppm	France

LTV = valeur limite au poste de travail à long terme

STV = valeur limite au poste de travail à court terme

source: GESTIS International Limit Values (<http://limitvalue.ifa.dguv.de/>)

Procédé de surveillance ou d'observation.: GESTIS Analytical Methods (<http://amcaw.ifa.dguv.de/>)

### 8.2 Contrôle de l'exposition

#### Protection individuelle

##### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

##### Protection yeux/visage

##### Protection oculaire appropriée:

Lunettes à monture.

##### Protection de la peau

##### Modèle de gants adapté

Gants à usage unique.

##### Matériau approprié:

NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel).

##### Modèles de gants recommandés

normes DIN/EN

DIN EN 374

##### Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### aspect

##### État physique

liquide

##### Couleur

incolor



## Odeur

caractéristique

	paramètre	Méthode - source - remarque
Taux d'évaporation		non déterminé
Point de fusion/point de congélation		non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C	
inflammabilité		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité		non déterminé
limite inférieure d'explosivité		non déterminé
Point éclair (°C)		non déterminé
Température d'auto-inflammabilité		non déterminé
Température de décomposition		non déterminé
pH	5	Temperature 20 °C
Soluble (g/L) dans		non déterminé
Solubilité dans les corps gras		non déterminé
Solubilité dans l'eau		complètement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau		non déterminé
Pression de vapeur	20 mbar	
Densité de la vapeur		non déterminé
Densité relative	1 g/cm <sup>3</sup>	Temperature 20 °C
caractéristiques des particules		non déterminé
Viscosité, dynamique	1 mPa*s	Newton.
temps d'écoulement		non déterminé
Viscosité, cinématique		non déterminé

## 9.2 Autres informations

**Point de congélation** 0 °C

**Teneur en solvant**

**Valeur** 0 %

**Teneur en corps solides**

**Valeur** <0,1 %

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Des impuretés peuvent engendrer une décomposition catalytique (cf. sous-section 10.5).



## 10.2 Stabilité chimique

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

## 10.4 Conditions à éviter

exposition à la lumière

effet lié à une exposition au froid ne pas congeler

températures extrêmes

## 10.5 Matières incompatibles

### Matières à éviter

Agents réducteurs.

Réagit avec les :

Alcalis (bases).

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxygène.

## Indications diverses

Décomposition possible sous l'effet prolongé de la lumière.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Toxicité orale aiguë >5000 mg/kg

#### Dose efficace

ETAmix calculé:

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés 13,9 mg/L

#### Dose efficace

EC50

#### espèce

Daphnia magna (puce d'eau géante)

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Estimation/classification

Ne s'enrichit pas dans les organismes.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

### 12.6 Autres effets nocifs

Aucune information disponible.



## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

##### Avant utilisation conforme

**Code des déchets produit** 070600

**déchets dangereux** Non

##### Désignation des déchets

déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques

##### Après utilisation conforme

##### Élimination appropriée / Produit

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Code des déchets conditionnement** 150102

**déchets dangereux** Non

##### Désignation des déchets

emballages en matières plastiques

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 N° UN	non applicable	non applicable	non applicable
14.2 Désignation officielle pour le transport	non applicable	non applicable	non applicable
14.3 Classe(s)	non applicable	non applicable	non applicable
14.4 Groupe d'emballage	non applicable	non applicable	non applicable
14.5 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	non applicable	non applicable	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non applicable	non applicable	non applicable
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	non applicable	non applicable	non applicable

### Informations complémentaires

#### Modes de transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.



## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations EU

#### autres réglementations (UE)

#### Directive 96/82/CE pour la maîtrise des risques en cas de graves accidents avec des matières dangereuses :

N'est pas soumis au 96/82/CE.

#### Directive n° 2004/42/CE relative à la limitation des émissions de COV dues à l'utilisation de solvants organiques dans les vernis et peintures

Teneur en composés organiques volatils (COV) en pourcentage pondéral : 0 Pds %

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Références littéraires et sources importantes des données

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.